



## Enfance-Jeunesse ! *La Londe se bouge !*

Grand succès pour la toute première édition de cette manifestation rassemblant, sur le stade Vitria, tous les acteurs de la jeunesse.

**D**ans une ambiance ludique et conviviale, la première édition de la Journée Enfance-Jeunesse de La Londe a connu, le 3 octobre dernier, une grande affluence sur le stade Vitria. Il faut dire que la Ville avait proposé une foule d'activités pour tous les âges : des ateliers d'éveil en musique pour les plus jeunes, au mur d'escalade ou au combat de sumo pour les ados, en passant par une structure gonflable toujours très appréciée des enfants. Les parents, quant à eux, pouvaient de stands en stands découvrir l'intégralité de l'offre jeunesse, de la prise en charge des plus jeunes, aux enfants des écoles (CLSH, stages sportifs, école municipale des sports) et jusqu'aux ados et jeunes adultes (CMJ, Espaces Jeunes, BIJ).

petite-enfance (Relais Assistantes Maternelles, crèche municipale « Le jardin des enfants » et associative « Les Pitchouns »), de l'enfance (CLSH "Les Moussis"), le service Sports et Jeunesse (Conseil Municipal Jeunes, Bureau Information Jeunesse, Ecole Municipale des Sports/Stages Sportifs) ainsi que l'Espace Jeunes. "Je pense que cette manifestation est un lieu de rencontres et

d'échanges indispensables pour nous tous, parents comme responsables". L'occasion pour Nicole Schatzkine, de rappeler que la priorité de l'équipe municipale est de favoriser l'épanouissement de nos enfants et des nos adolescents, mais également de maintenir un niveau de service de qualité qui réponde aux attentes des familles londaises.

### De 0 à 25 ans, toutes les structures représentées

Créée à l'initiative de Nicole Schatzkine, Première Adjointe, cette manifestation a su trouver son public. "L'objectif était de faire appel à tous les intervenants de la petite enfance aux plus grands afin d'intéresser tous les jeunes londais et leur donner ainsi une vision exhaustive de tout ce que la Ville et ses partenaires font pour eux". Etaient donc représentés l'ensemble des acteurs locaux de la

### Vivre en famille à La Londe offre de nombreuses possibilités. Les services, les prestations, les équipements municipaux sont variés pour les enfants, les jeunes et leurs familles.

Voici un petit mémento pour savoir où, quand et auprès de qui obtenir des informations pratiques :

- Pour la crèche municipale "Le Jardin des enfants" : contactez le **04 94 09 20 95** [creche@lalondelesmaures.fr](mailto:creche@lalondelesmaures.fr)
- Pour le relais Assistantes Maternelles et l'espace jeux : contactez le **04 94 09 20 98** [marnal@lalondelesmaures.fr](mailto:marnal@lalondelesmaures.fr)
- Pour la crèche associative "Les Pitchouns" : contactez le **04 94 66 55 05**

■ Pour les Centres de Loisirs, l'accueil péri-scolaire et le foyer du mercredi, la restauration municipale et les transports scolaires : contactez le service des Affaires Scolaires au **04 94 22 76 84/85** [affaires.scolaires@lalondelesmaures.fr](mailto:affaires.scolaires@lalondelesmaures.fr)

■ Pour les stages sportifs, l'école municipale des sports, l'Espace Jeunes, le BIJ : contactez le guichet unique (service Sports et Jeunesse, place Allègre, Maison des Associations) au **04 94 01 57 80** [bij@lalondelesmaures.fr](mailto:bij@lalondelesmaures.fr) / [cmj@lalondelesmaures.fr](mailto:cmj@lalondelesmaures.fr) / [sports.jeunesse@lalondelesmaures.fr](mailto:sports.jeunesse@lalondelesmaures.fr)

Pour obtenir tous les contacts et être au courant de l'actualité des services municipaux : [www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)

### NUMÉROS UTILES

- Mairie  
**04 94 01 55 00**  
Heures d'ouverture  
8h à 12h30 et 13h30 à 17h  
Permanence d'état-civil,  
le samedi matin  
de 9h à 11h30.
- Service d'Intervention Rapide  
**n° vert 0800 00 80 30**
- Police municipale  
**04 94 01 55 35**
- web  
[www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)  
e-mail  
[contact@lalondelesmaures.fr](mailto:contact@lalondelesmaures.fr)

# APPROBATION DU PLU

dossier  
et  
actions  
pour la  
ville

## La Londe va enfin être dotée d'un véritable projet de ville

Notre Plan Local d'Urbanisme a enfin été approuvé lors du Conseil Municipal du 23 octobre dernier. Celui-ci consacre une nouvelle approche de l'urbanisme de notre Commune. Alors que le Plan d'Occupation des Sols proposait une vision strictement réglementaire du droit des sols, notre PLU y ajoute une véritable dimension humaine et prospective : logements, déplacements, équipements publics et cadre de vie, économie et emploi... tout ce qui fait notre quotidien est donc désormais inscrit de manière globale dans ce nouveau document.



### DES ADAPTATIONS RÉGLEMENTAIRES DE BON SENS

Les règlements des zones ont été modifiés afin de coller à la réalité du terrain et des besoins actuels en matière de développements urbanistique et économique.

### Les principales modifications apportées À TOUTE LA COMMUNE :

- Diminution de la distance nécessaire par rapport aux voies et aux limites séparatives pour l'implantation des annexes et autres piscines.
- Assouplissement de la réglementation applicable aux toitures terrasses.
- Assouplissement de la réglementation applicable aux clôtures (murs pleins autorisés avec une hauteur maximale de 1,80 mètre).
- Harmonisation de la réglementation applicable aux aires de stationnement, concernant les constructions à usage de commerce et d'artisanat.
- Les constructions ou installations nécessaires à la production d'énergies renouvelables (éoliennes,...) ne seront autorisées qu'à condition de ne pas dénaturer les paysages urbains, agricoles ou naturels environnants.

### PAR SECTEUR :

#### ■ Les secteurs Louis Bernard - la Décelle

Afin de maîtriser et d'harmoniser la densification du tissu urbain, la hauteur maximale des constructions ne pourra excéder désormais 7 mètres (9 mètres auparavant), et le coefficient d'occupation des sols (COS) est fixé à 0,35.

#### ■ Quartier de Valcros :

Possibilité d'édifier les bâtiments sur trois niveaux de construction, sous-sol compris, soit un niveau de plus qu'actuellement. La hauteur maximale de toute excavation ne peut dépasser 8 mètres. Ces modifications se justifient par une meilleure adaptation à la topographie particulièrement pentue de la zone.

Notons, enfin que la hauteur maximale de tout mur de soutènement (2 à 2,5 mètres) a été supprimée, toujours au regard de l'adaptation à la topographie particulière du site.

Le COS est désormais fixé à 0,10 dans la zone de La Galinette.

#### ■ Quartier des Bormettes

Assouplissement des règles trop contraignantes au regard de la nature des constructions (volets, cheminées, toitures terrasses, couvertures).

#### ■ Quartier Maravenne

Une zone dite à urbaniser est prévue avec possibilité d'implantation d'équipements hôteliers et para-hôteliers.

#### ■ Site de Valrose

Suppression de la zone destinée à recevoir l'aire d'accueil des gens du voyage.

La commune ne dispose pas de terrain adapté à cette implantation.

### Questions à Gérard Aubert, Adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et de la vie des quartiers

#### • La révision du Plan Local d'Urbanisme de La Londe arrive enfin à son terme. L'avez-vous modifié profondément ? Qu'en attendez-vous ?

Le Plan Local d'Urbanisme, mis en chantier en 2002 par l'ancienne équipe, était toujours en suspens 6 ans après, faute d'un dynamisme suffisant et d'une réelle volonté de la part de nos prédécesseurs de doter notre Commune d'un véritable projet de Ville. Depuis notre élection, 18 mois se sont écoulés et le PLU a été approuvé le 23 octobre dernier.



Le plu permettra à  
"chaque londais de  
s'épanouir dans  
son quotidien"

#### • Vos documents d'urbanisme sont donc enfin en cohérence avec la législation en vigueur. Sont-ils prêts pour les évolutions futures ?

Les règlements ont été adaptés aux réalités du terrain et aux besoins d'évolution de nos modes de vie collectifs. Nous avons opté pour une véritable préservation de l'environnement en optimisant les opportunités de développement de notre agriculture et en évitant la sur-densification en périphérie du centre-ville et de la zone portuaire.

Aujourd'hui, nous disposons d'un PLU qui nous permettra rapidement d'appliquer notre politique de développement économique et structurelle, d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, d'augmenter raisonnablement l'offre immobilière,

et de faciliter l'accès à la propriété au travers de programmes aidés. Ce PLU pourra faire l'objet de modifications par zone, je pense notamment à celles de la Cheylane, du Château Vert ou encore des Bormettes afin de réglementer leur urbanisation future.

#### • Le 15 septembre dernier, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet de PLU, êtes-vous satisfait ?

Bien évidemment ! Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 22 juin au 22 juillet derniers, les remarques ont été nombreuses et nous ont montré le fort attachement que les Londais portent à leur commune et à son devenir. Ils se sont impliqués dans les choix importants que nous avons faits pour, ensemble, dessiner un avenir partagé et maîtrisé. Ces remarques nous confortent dans l'idée que les options que nous défendons depuis le début de notre engagement sont largement partagées : maîtrise de la croissance démographique et urbaine pour que La Londe garde son âme de village, nécessité de programmer un certain nombre d'équipements structurants, et de maîtriser notre parc d'habitat social à 20% pour permettre aux Londais de trouver des réponses à leurs besoins en logements.

Les observations ont également montré la forte adhésion d'une très large majorité des participants au projet de PLU.

#### • Alors que ce PLU vient tout juste d'être approuvé et qu'il sera mis sous peu en application, vous parlez déjà d'une future révision. Pourquoi ?

Nous avons choisi de ne pas toucher à « l'économie générale » du document, ce qui nous a imposé de limiter les modifications. Par ailleurs, nous avons relevé, en travaillant avec les services de l'Etat et lors de l'enquête publique, des anomalies concernant les Espaces Boisés Classés (EBC) et les zones agricoles. Il n'était pas envisageable de réaliser ces corrections sans allonger la procédure de plusieurs mois. Il nous faudra également intégrer dans un proche avenir le Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt sur lequel nous travaillons en concertation avec les Services de l'Etat. Nous proposerons donc au Conseil Municipal de délibérer afin de mettre notre PLU en révision. Cette procédure sera conduite sereinement, notre document d'urbanisme étant adapté à notre volonté d'évolution.

#### • Derrière trois lettres, le PLU cache une réalité complexe. Pouvez-vous, Monsieur Aubert, nous donner le mot de la fin ?

Le Plan Local d'Urbanisme est la traduction de choix politiques forts, parfaitement assumés, qui permettent le maintien de grands équilibres tout en projetant la commune dans l'avenir. Notre PLU étant désormais approuvé, les questions du logement, du développement économique, de la préservation du cadre et de la qualité de vie sont aujourd'hui posées dans leur ensemble et des réponses apportées pour permettre à chaque Londais de s'épanouir dans son quotidien.

## INFOS+

### LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

est consultable sur  
[www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)  
dans la rubrique :  
infos pratiques/urbanisme  
et au service de l'urbanisme  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h

Ainsi que le prévoit l'article 9 de la loi du 27 février 2002, codifiée L.2121-27-1 dans le code général des collectivités territoriales, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

EPLL, alors majoritaire, a toujours diffusé, sans le censurer, le texte pourtant parfois très virulent de l'opposition dans le trait d'union. La nouvelle majorité qui a divisé par deux l'espace réservé à l'opposition a déjà, censuré une fois et a « omis » de diffuser 2 fois notre texte dans le mensuel. Contrairement à la loi, l'opposition n'a toujours pas de local permanent. Nous ne siégeons dans aucune commission municipale ou extra-municipale. Au conseil municipal, les attaques personnelles et les dérapages verbaux sont devenus monnaie courante. Le maire « oublie » d'inviter l'opposition aux manifestations. Le maire ne devrait pas « oublier » que nous représentons la moitié des Londais.

Les élus d'Ensemble Pour La Londe : B. Calizzano, A. Castel, B. Rossi, M. Arnaud, PL. Giordano, K. Simpois.

## un souffle nouveau !

### Avenue du Général de Gaulle : réfection totale

Du carrefour des quatre chemins jusqu'à la gendarmerie, la Ville entreprend la dépose des pavés de la chaussée et des trottoirs. Mal posés, ces derniers se déchaussaient et provoquaient, en cas de fortes précipitations, des inondations pour les riverains. La Ville a donc lancé un vaste chantier qui vise à reprofiler la voie, à rénover cette avenue en enrobé, à rehausser les trottoirs et à installer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite devant la Société Générale. Ces travaux, qui peuvent entraîner la fermeture temporaire de l'avenue selon les nécessités du chantier, permettront, à terme, de redonner à cette artère principale de La Londe, un nouveau visage bien plus flatteur et sécurisé.

Dans le bas de l'Avenue de Gaulle (sur la voie côté Est, dans sa portion comprise entre la rue de Verdun et le rond-point du Général de Gaulle), les travaux de remplacement d'une canalisation d'eaux usées se poursuivent. La circulation sera perturbée jusqu'à la mi-novembre et régulée en alternat. La Ville, bien consciente des désagréments provoqués par ce chantier auprès des riverains et des usagers, invite les automobilistes à emprunter d'autres voies d'accès au centre-ville et au port, afin de limiter l'impact de ces travaux sur le trafic, même si elle a mis un point d'honneur à laisser accessibles les propriétés et les commerces qui bordent cette avenue. ■



### Jardin des Oliviers : un nouveau visage

Le site est actuellement fermé au public et ce jusqu'à fin décembre pour des travaux d'envergure qui visent à rénover complètement cet espace très apprécié des familles londaises et des enfants. D'ores et déjà, de nombreux cheminements ont été retravaillés, et la physionomie du nouvel aménagement du Jardin des Oliviers prend forme. A terme, les espaces pour enfants seront plus nombreux, l'accessibilité et les toilettes publiques seront améliorées et le mobilier urbain sera changé. De plus, de nombreuses essences d'arbres seront prochainement plantées pour accentuer encore la richesse de ce jardin en plein cœur de ville. Enfin, la zone du kiosque à musique, qui accueille nombre de manifestations estivales, a été agrandie et une fontaine sera bientôt installée au cœur de cet espace vert qui méritait bien tant d'attentions. ■



### Le Pont du Pansard : une rénovation de grande ampleur

La circulation sur le pont de la coopérative est actuellement assurée en alternat afin de permettre au chantier de rénovation du pont, engagé par la Ville en partenariat avec le Conseil Général, de se poursuivre. Le pont va ainsi être nettoyé, repeint et doté de nouveaux garde-corps en fer forgé qui remplaceront avantageusement ceux en béton aujourd'hui très abîmés. Un nouveau tapis d'enrobé sur la voie de circulation et sur les trottoirs sera également réalisé. A proximité, l'ancienne passerelle du chemin de fer, qui accueille désormais la piste cyclable, est elle aussi en travaux de rénovation. En parallèle, le Syndicat de l'Est remplace la principale canalisation d'eau de la commune (qui relie Hyères à Bormes). Devenue vétuste, la nouvelle canalisation profitera d'un diamètre plus important pour faire face à la demande. ■



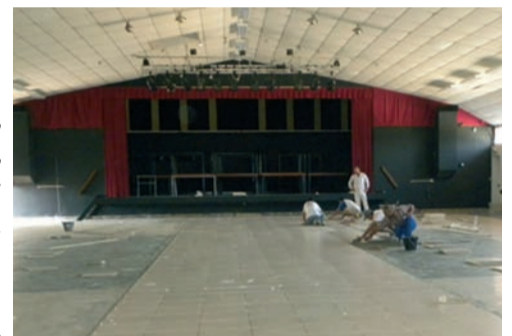
### La Place des Sirènes se refait une beauté



Actuellement en travaux, la place des Sirènes fait l'objet d'une réfection respectant les végétaux déjà en place et visant à recréer des cheminements en stabilisé, limités par une bordure et serpentant autour des pins. Un boulo-drome prendra place au milieu de cet espace convivial où quelques blocs de pierre donneront un aspect naturel. Des plantes supplémentaires, adaptées au climat méditerranéen, mettront une touche finale à cet ensemble. A noter que des fourreaux ont été mis en place pour anticiper la pose ultérieure de nouveaux candélabres lors de l'enfouissement des lignes ERDF dans les années à venir. ■

### La salle Yann-Piat flambant neuve

Des équipes de carreleurs ont été à pied d'œuvre durant 8 jours, fin septembre, pour remplacer les 850m<sup>2</sup> de sol de la salle Yann-Piat. Fini le lino beige et vert, place à un calepinage de carrelages en grès cérame beige, clairs et pâles (coût : 44 000€ TTC). Déjà repeinte en blanc, et désormais équipée d'une nouvelle sonorisation (table de mixage, ampli et hauts-parleurs et câblages pour un coût de 14 000€ TTC), la salle Yann-Piat ainsi rénovée a désormais fière allure pour accueillir manifestations et concerts. ■



### du 5 au 26 novembre Dernière minute

En raison des travaux de rénovation du pont du Pansard et de renforcement du réseau pluvial au niveau du rond-point de La Poste, une déviation sera mise en place par le rond-point Ducournau et la rue Marcel-Pagnol. L'accès à l'avenue du 8 mai 1945 se fera depuis les rues Maréchal Foch et Joseph-Laure. De plus, l'accès au supermarché Casino se fera par la place Péraldi (église) et la rue du Tilleul. La Ville, bien consciente de la gêne occasionnée, vous remercie de votre compréhension.

## La future école Bussone : le projet retenu

L'actuelle école primaire Antoine-Bussone vit ses derniers mois. Cette structure obsolète de type "Pailleron", composée de bâtiments préfabriqués qui ont fait leur temps, est désormais trop vétuste pour engager une simple rénovation. Les éléments en bois ne sont plus de toute première jeunesse et les normes de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité et d'accueil du public ont bien trop évolué pour se contenter de quelques travaux « esthétiques ». C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer une grande opération visant à reconstruire totalement l'école. Un concours d'architectes a été lancé au printemps dernier et trois cabinets ont été pré-sélectionnés. Leurs projets et les esquisses ont ensuite été étudiés et c'est finalement le projet d'Odile Vieil (Hyères) qui a été retenu à la fois pour ses choix architecturaux, les solutions environnementales préconisées et l'aspect financier.

### un chantier en plusieurs phases

Les actuels bâtiments, mal isolés, sont énergivores. C'est pourquoi la Ville a choisi une solution HQE (Haute Qualité Environnementale) pour la reconstruction, un choix qui s'inscrit dans la volonté municipale de développement durable. La nécessité de réaliser un ensemble de bâtiments plus fonctionnels a également été retenue. Ce nouvel aménagement offrira donc une cuisine et un restaurant scolaires aux dernières normes, un gymnase et intégrera les locaux des Centres de Loisirs. Dans un premier temps, à l'automne 2010, c'est l'actuel gymnase, dans un état de décrépitude avancé, qui sera détruit. C'est à cet emplacement, au Nord de la parcelle, que sera reconstruit le premier bâtiment de la nouvelle école Bussone. Viendront ensuite la cour, la cuisine et le restaurant scolaires, le CLSH et le gymnase. L'ouverture de cette nouvelle école Bussone pourrait alors avoir lieu courant 2012. Dans une seconde phase, optionnelle, la Ville envisage également de construire une cuisine centrale qui sera située à l'extrémité Sud de la parcelle. La Ville engagera près de 4,2M€ HT pour reconstruire l'école Bussone, puis 1,8M€ HT pour la cuisine centrale. ■





## Téléthon 2009 : record à battre !

Animations proposées par les associations Londaïses avec le concours de la Ville de La Londe au profit du Téléthon 2009

### Vendredi 4 décembre :

Grand Loto, 18h30, salle Yann-Piat

### Samedi 5 décembre :

Animations, stands sur la place Allègre, de 11h à 18h

Soirée dansante, 20h, Gymnase de l'Agélonde

Programme complet sur [www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)

## Participez au Concours des illuminations de Noël 2009

Prenez part à l'effort d'embellissement de la commune en participant au concours de décorations et d'illuminations « Noël en Fête 2009 ». Trois critères seront pris en compte : l'aspect général (importance de la décoration lumineuse), le sens artistique (variété, harmonie de la composition) et la créativité. Plusieurs catégories pour concourir : maison individuelle, balcon ou fenêtre, sapin de Noël (extérieur ou intérieur sur photos à renvoyer à [cauge@lalondelesmaures.fr](mailto:cauge@lalondelesmaures.fr)) et commerces. ■

Pour participer, il vous suffit de remettre votre dossier de candidature (disponible à l'Office de Tourisme 04 94 01 53 10, en Mairie, au Service Culturel et sur [www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)) avant le 11 décembre.

## Réveillon de la Saint-Sylvestre : inscriptions ouvertes

Un réveillon du Nouvel an sera organisé le **jeudi 31 décembre à partir de 19h30**, à la Salle Yann-Piat. Apéritif, repas traiteur, orchestre et cotillons seront au programme d'une soirée conviviale. ■

Réservations auprès de l'Office de Tourisme 04 94 01 53 10 (85€, places limitées).

Inscriptions ouvertes à partir du 2 novembre.

## Pass'sports seniors

Vous avez 65 ans ou plus et vous désirez pratiquer une activité sportive adaptée ?

Le CCAS et le service Sports et Jeunesse lancent le pass'sports seniors. Que vous soyez sportif vétérinaire, que vous ayez simplement envie de découvrir un sport ou de partager des moments conviviaux en pratiquant une activité physique, le pass'sports seniors est fait pour vous. Venez pratiquer la randonnée, le tennis de table, la natation, la gym aquatique ou suivre des cours de prévention des chutes auprès d'un éducateur sportif de la Ville. ■ Renseignements au CCAS 04 94 01 55 39

## Les tortues retrouvent le large



Deux tortues blessées qui avaient été récupérées il y a quelques mois échouées sur une plage, ont été dernièrement remise à la mer à La Londe. Soignées au Centre d'Etudes et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée basé au Grau-du-Roi (Gard), elles ont donc pu retrouver le large. Une opération qui démontre une fois encore la volonté de la Ville d'apporter un soin

attentif à son environnement. A cette occasion, M. le Maire, François de Canson, a évoqué avec Jean-Baptiste Senegas, technicien du CESTMed, la possibilité de mener des actions pédagogiques avec les scolaires londaïses autour de la sauvegarde du monde marin. ■

## Voyage autour de Baptiste

Le 10 octobre dernier, La Londe et ses habitants se sont une fois encore mobilisés pour Baptiste au cours d'une journée festive. Ce "Voyage autour de Baptiste" a permis aux enfants de s'amuser (balades à cheval, mini-ferme) et aux parents de faire une bonne action au profit d'"Hello Baptiste" en dégustant une paëlla lors d'une soirée animée par un orchestre de musique Tzigane. ■

## Films à l'affiche

**Vendredi 6 novembre à 15h**, cinéma le Forum :

séance ciné-seniors "Victor" (5€)

Possibilité de transport réservé uniquement aux personnes handicapées ou sans moyen de locomotion (réservations au Service Culturel : 04 94 00 48 40).

**Vendredi 16 novembre : "Io non ho paura"** de G. Salvatores

Le Comité de jumelage La Londe/Galbiati organise tous les mois une séance de cinéma en VO, **20h, Salle Cassin**. 2€ adhérents/3€ non-adhérents, gratuit pour les moins de 18 ans.

## Carnet +

### SEPTEMBRE 2009

**NAISSANCES :** Jade MOUSSAOUI, Maëlys FIVEZ, Jade JENIN, Tania MURATI.

**DÉCÈS :** Gyslène LEDEE, Pierrette BRINCAT veuve BUFFLER, Pasquina TADDEI veuve MAGLIANO, Robert DESSIAUME, Victor MOURET.

## Samedi 7

### Basket

l'ESCAL Basket reçoit Sapela basket 13 (Salon-de-Provence)

**20h**, Gymnase des Bormettes

## Mercredi 11

### Cérémonie patriotique

du 91<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

**11h30**, Monument aux Morts précédée d'une cérémonie religieuse en l'église de la Nativité à 10h.

### Tous les dimanches

à partir du 15 novembre

### LOTO DE L'ESCAL

17h30

Théâtre des Bormettes

## Dimanche 15

### Journée découverte

des techniques de bien-être, proposée par La Clé de Soi

**10h à 18h**, Salle Yann-Piat (5€)

## Samedi 21

**Loto** de La Londe accueil

**14h30**, Salle de la Contesse

### Marché de Noël

proposé par le Comité de Jumelage La Londe/Walluf, (charcuteries, bonbons, chocolats, biscuits, bière de Noël, produits artisanaux)

**de 11h30 à 18h**, place Allègre

### Fête de la bière

repas choucroute et orchestre bavarois,

**20h**, Salle Yann-Piat

adultes 22€, 10€ pour les moins de 12 ans

réservations auprès de l'Office de Tourisme jusqu'au 14 novembre.

### Journée nationale des assistantes maternelles

Exposition de photos, ateliers pour les enfants et apéritif à 11 h 30.

**de 9h à 13h** au Relais Assistantes Maternelles

(près de la crèche municipale des Bormettes)

## Vendredi 27

**Loto** du SOL

**20h30**, Salle Yann-Piat

## Dimanche 22

### Concert

de la Sainte-Cécile de l'EML

**17h30**, Salle Yann-Piat

entrée libre

### Basket

l'ESCAL basket

reçoit Martigues Sports

**20h**, Gymnase des Bormettes

## Lundi 9

### Célébration

du 39<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle

**11h**, Monument aux Morts

## Du vendredi 30 octobre au dimanche 8 novembre

### 1<sup>ER</sup> SALON

### DE LA SCULPTURE

proposé par la Ville de La Londe de 10h à 12h et de 15h à 19h,

Salle Yann-Piat

## Vendredi 13

### Théâtre "Les vamps en pire"

par la troupe « Un pour tous, tous pour un »

(Saint-Cyr), dans le cadre de l'opération

« Allons au théâtre », proposée par la Ville et

le Comité des Fêtes de l'ESCAL

**20h30**, Théâtre des Bormettes

réservations auprès de l'Office de Tourisme.

tarifs : adultes : 8€ / enfants : 4€

### Conférence

"Feng-Shui" conférence de La Clé de

Soi animée par Christine Fageo,

**20h30**, Salle Cassin

(gratuit adhérents / 3€ non-adhérents)

## Vendredi 20

### Soirée dansante

avec orchestre, organisée par l'ADL

**19h30**, Salle Yann-Piat

(23€ adhérent/28€ non adhérent)

## Samedi 28

**Loto** de Danse Harmonie

**14h30**, Salle Yann-Piat

### Basket

l'ESCAL Basket reçoit le Stade Marseillais

**20h**, Gymnase des Bormettes

### Exposition-vente

spéciale « Noël »

du Club d'Économie Familiale et de

Peinture sur Soie, Maison des Associations

**9h à 12h30** et de **14h à 18h**

Le dimanche 29 novembre de 9h à 12h30

### Inauguration

d'une stèle à la mémoire des harkis

par l'UAVFROM et Nous Autres à La Londe

**11h**, cimetière (entrée principale).

## Dimanche 29

### Opéra

"Mireille" de Charles Gounod,

interprété par l'association

Harmonia Musicae sous la direction

d'Olivier Padovani

**15h**, Salle Yann-Piat

adultes : 8€ / enfants : 5€

### Renseignements et réservations

- Service Culturel 04 94 00 48 40
- Office de Tourisme 04 94 01 53 10

## Mercredi 2 décembre

### Soirée des Champions

**18h**, Salle Yann-Piat